

Ce mardi 7 février, l'UFAP UNSa JUSTICE était présente dans le cortège, afin de dénoncer et s'opposer à la réforme du régime des retraites.

En effet, les personnels pénitentiaires, se voient également amputés de 2 années supplémentaires de travail, dans des conditions qui cumulent plusieurs facteurs de pénibilité (horaires décalés, risques psychosociaux, violences...)

**Pour preuve, ce jour, au CP PERPIGNAN, nos collègues du centre scolaire, du parloir et gradé de roulement ont été victimes d'insultes, de menaces et de représailles pour eux et leurs proches.**

**Trop respectueuses de ses lecteurs, l'UFAP UNSa JUSTICE taira « les noms d'oiseaux ».**

**L'UFAP UNSa JUSTICE demande une réponse disciplinaire et pénale exemplaire contre ces deux individus.**

**L'UFAP UNSa Justice soutiendra les collègues dans toute leurs démarches.**

Ces agissements deviennent le quotidien des personnels pénitentiaires et ne doivent pas entrer dans la normalité. En effet, au-delà du peu d'attractivité du métier au regard des salaires proposés, comment convaincre les jeunes sans emploi de rejoindre la pénitentiaire pour :

- Percevoir un salaire qui n'est pas la hauteur des missions et des contraintes
- Prendre la mobilité
- Travailler jusqu'à 59 ans (en espérant qu'ils débutent leur carrière à 21 ans)
- Se faire agresser, insulter et menacer

**Pour l'UFAP UNSa JUSTICE du CP PERPIGNAN, notre combat contre cette réforme des retraites est légitime.**

**L'UFAP UNSa JUSTICE appelle l'ensemble des personnels du CP PERPIGNAN, qui ne sont pas en service ce samedi 11 février, à rejoindre le cortège place de la Victoire à 14H30, pour tenir le bras de fer contre ce gouvernement sourd, obstiné et arcbuté sur sa réforme injuste et pénalisante.**

**Ni un jour, ni un mois, ni un an de plus !**

Pour le bureau local UFAP UNSa Justice

Le secrétaire Pierre Grousset